



Chemins de fer du Jura

Compagnie des chemins de fer du Jura (C.J.) SA

Direction

Rue du Général-Voirol 1
CH - 2710 TAVANNES
T +41 (0)32 482 64 50
F +41 (0)32 482 64 79
information@les-cj.ch
www.les-cj.ch



La Chaux-de-Fonds

MÉTROPOLE HORLOGÈRE

Ville de La Chaux-de-Fonds
Services techniques

Pass. L.-Robert 3
CH - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
T +41 (0)32 967 64 02
F +41 (0)32 722 07 36
tp.administration.vch@ne.ch
www.chaux-de-fonds.ch

N° de ligne :

236 / Chaux-de-fonds – Glovelier, Tronçon km 42.766 – km 43.625

Projet :

LA CHAUX-DE-FONDS EST

Chapitre :

B – Documents techniques et rapports d'expertise



PROJET DEFINITIF

Pièce N° **B.1**

Rapport d'exploitation

Chemins de fer du Jura

.....
F. Bolliger
Directeur

.....
I. Perrin
Chef de division voie et bâtiments

Ville de La Chaux-de-Fonds

.....
T. Huguenin-Elie
Directeur

.....
P. Schneider
Ingénieur communal

Mises à jour :

Indice	Date	Auteur
	05.10.2015	J-C Kocher
a		
b		
c		
e		


Chemins de fer du Jura

.....
Jean-Claude Kocher
Chef de la division exploitation

Chantier La Chaux-de-Fonds – La Chaux-deFonds Est**Trafic voyageurs****Desserte de la VR de Bellevue****Table des matières**

Généralités	page 2
Trafic voyageurs	page 3
Horaire	page 3
Correspondance avec les trains CFF en gare de La Chaux-de-Fonds	page 4
Correspondance avec les trains CJ en gare de La Cibourg	page 4
Information et aide des voyageurs	page 4
Trafic marchandises	page 5
Desserte de la VR Bellevue	page 5
Desserte de La Chaux-de-Fonds Est	page 6
Desserte pour les besoins du chantier	page 6
Construction de Bellevue	page 6
Conclusions	page 6

Généralités

La modernisation du tronçon ferroviaire entre La Chaux-de-Fonds et La Chaux-de-Fonds Est se déroulera durant l'année 2017. Elle implique les travaux suivants :

- Réfection du pont de l'Hôtel de ville à La Chaux-de-Fonds
- Réfection complète du tronçon tramway CJ en ville de La Chaux-de-Fonds
- Mise en conformité du quai « voyageurs » de La Chaux-de-Fonds Est aux normes LHand.
- Diverses adaptations techniques (LC et IPN)

L'importance de ces travaux nécessite une interruption du trafic ferroviaire d'environ 3 mois de juillet à septembre 2017 entre La Chaux-de-Fonds et La Cibourg.

La durée exceptionnelle de cette interruption nécessite de prendre différentes mesures pour assurer le trafic voyageurs, le trafic nécessaire au chantier, le trafic marchandises de la VR de Bellevue et celui de la VR à La Chaux-de-Fonds Est. Elles doivent garantir la sécurité de l'exploitation durant toute la durée de l'interruption.

Bien que prévu pour la vitesse de 40 km/h, le tronçon tramway restera exploité sur une base inchangée de 25 km/h à la fin des travaux.

Le tronçon ferroviaire La Cibourg – La Chaux-de-Fonds ne permet pas le croisement de trains.

La halte de La Chaux-de-Fonds Est représente le seul arrêt « voyageurs » dans le tronçon La Cibourg – La Chaux-de-Fonds.

Le remplacement des trains voyageurs par des bus entre La Chaux-de-Fonds – La Cibourg nécessite une adaptation de l'horaire car les temps de parcours des bus sont supérieurs à ceux des trains.

La VR de Bellevue doit continuer d'être utilisée pour permettre l'acheminement des déchets pour l'usine VADEC de La Chaux-de-Fonds. Ce trafic se déroule tous les jours ouvrables. La construction de la voie d'évitement est également prévue en 2017. Ces travaux sont planifiés dans l'interruption du trafic voyageurs de trois mois.

La VR de la Chaux-de-Fonds Est doit pouvoir être utilisée pour permettre la livraison de longs fers. Ce trafic s'élève, au maximum, à 10 dessertes de 2 wagons par année.

Trafic voyageurs

Horaire

L'horaire de base 2017 est prévu avec le croisement des trains de la ligne 236 au Noirmont. Les trains de la ligne 237 (Tavannes – Tramelan – Le Noirmont) assure également ces correspondances au Noirmont.

Dans le sens La Cibourg – La Chaux-de-Fonds, le temps à disposition pour effectuer le parcours en bus est presque suffisant car nous ajoutons la réserve de temps de parcours sur le dernier tronçon ferroviaire. Nous obtenons ainsi un temps disponible de 14 minutes pour effectuer le parcours routier.

Dans le sens La Chaux-de-Fonds – La Cibourg, le temps à disposition pour effectuer le parcours en bus est nettement insuffisant car nous comptons 7 minutes pour effectuer ce tronçon.

Avec le transbordement train/bus à La Chaux-de-Fonds sur la place de la gare, (1 minute supplémentaire), la traversée de la ville avec les inconvénients du chantier de reconstruction du pont qui va déplacer le trafic routier (15 minutes de parcours) et le transbordement bus/train (1 minute à La Cibourg), nous estimons le temps total nécessaire à 17 minutes au lieu de 7 minutes avec le train.

Ce constat nous amène à prendre les mesures suivantes pour construire l'horaire « chantier » :

- Déplacer le croisement des trains de la ligne 236 du Noirmont aux Bois
- Prolonger les trains de la ligne 237 jusqu'à et dès Saignelégier. Les voyageurs évitent une attente de plus de 20 minutes en gare du Noirmont. La possibilité de s'arrêter aux Emibois et Muriaux doit encore être examinée.
- Ordonner des courses spéciales pour les transports scolaires des Breuleux et du Noirmont qui utilisent les trains selon l'horaire de base.

La longue période d'interruption nécessite de prendre en compte les périodes scolaires, les courses d'écoles, le trafic des bagages et différentes manifestations régionales (Marché-Concours et son hôte d'honneur, Chant du Gros, Carnaval du Noirmont, etc.).

Nous proposons d'avancer le départ des trains à Tramelan et à Saignelégier pour donner le temps nécessaire aux bus de remplacement entre La Cibourg – La Chaux-de-Fonds – La Cibourg. Le croisement des trains serait reporté du Noirmont aux Bois

Trafic en correspondance avec les trains CFF en gare de La Chaux-de-Fonds

Les bus circuleront entre La Cibourg – La Chaux-de-Fonds / gare CFF.

A La Chaux-de-Fonds, un arrêt sera ménagé sur la place de la gare d'entente avec TransN, CarPostal et la ville de La Chaux-de-Fonds.

Les bus s'arrêteront au carrefour des rues de l'Etoile/Fritz-Courvoisier, à environ 100 mètres de l'arrêt de La Chaux-de-Fonds Est. Nous disposons de l'accord de la police municipale de La Chaux-de-Fonds et de TransN pour utiliser les couloirs réservés aux bus en ville.

L'itinéraire dans la ville de La Chaux-de-Fonds doit encore être discuté avec les autorités communales car il faut tenir compte du report de trafic routier que vont provoquer les travaux nécessaires à la reconstruction du pont décrit dans le chapitre généralités.

Si l'itinéraire des bus de remplacement devait être déplacé, le point d'arrêt correspondant à la halte de La Chaux-de-Fonds sera également déplacé voire supprimé.

Trafic en correspondance avec les trains CFF en gare de La Cibourg

A La Cibourg, une place sera aménagée sur la place de la gare pour permettre aux bus de faire demi-tour. Pour accéder ou quitter la place de la gare, il est nécessaire d'installer des feux sur la route cantonale pour réguler le trafic routier et permettre le mouvement des bus sans danger pour les autres utilisateurs routiers.

Le passage à niveau de La Cibourg ne fonctionnera que pour les dessertes des VR et du chantier. Elles seront de ce fait très réduites. L'enclenchement de ce PN devra être réglé pour ne pas se faire en même temps qu'un blocage des feux routiers.

Information et aide des voyageurs

L'information est prévue comme suit :

- Annonce de la période de travaux dans l'indicateur officiel
- Annonce dans le système électronique HAFAS
- Annonce dans le site internet CJ
- Annonce dans les médias régionaux
- Adaptation du système FIA sur le quai 1 à La Chaux-de-Fonds

- Etablissement d'une brochure pour les voyageurs distribuée dans les trains et gares avant le début des travaux.
- Affiches dans les arrêts CJ concernés, gares principales CJ et gare de La Chaux-de-Fonds
- Affiches dans le matériel roulant ferroviaire CJ
- Annonces précises par haut-parleurs dans les trains CJ à l'arrivée à La Cibourg

- Signalisation des arrêts routiers à La Chaux-de-Fonds gare CFF, Carrefour Etoile/Fritz-Courvoisier ou autre, La Cibourg.

Pour garantir la sécurité, l'aide aux voyageurs concernés et l'information, des agents de sécurité de l'entreprise NSA (partenaire pour la LOST) seront sur place à La Cibourg et à La Chaux-de-Fonds gare CFF ou accompagneront les bus selon la solution retenue.

Trafic marchandises

Généralités

Le trafic ferroviaire pour les voyageurs est supprimé entre La Cibourg et La Chaux-de-Fonds Est.

Un seul convoi sera autorisé à circuler entre La Cibourg et La Chaux-de-Fonds Est pour la desserte de la VR Bellevue, de la VR de La Chaux-de-Fonds Est et pour le chantier CJ entre La Chaux-de-Fonds Est et La Chaux-de-Fonds.

Les convois pour les VR circuleront comme mouvement de manœuvre en pleine voie selon PCT R 300.4. Le fonctionnement du poste de Bellevue devra être modifié en conséquence ou neutralisé.

Les convois pour le chantier de La Chaux-de-Fonds seront acheminés sur voie interdite. Une fois, les convois garés sur le chantier et couvert par une cible, la voie interdite pourra être rétablie pour les autres circulations. La procédure doit respecter les PCT R 300.12 et 300.4 chiffre 5.4.

Desserte de la VR Bellevue

La desserte de la VR de Bellevue ne pourra se faire que depuis la Cibourg car il ne sera plus possible d'aller faire le tour à La Chaux-de-Fonds pour refouler les wagons sur la voie de la VR disponible lors du retour à La Cibourg.

Le refoulement de wagons de La Cibourg à la VR de Bellevue sera interdit pour d'évidentes raisons sécuritaires.

Un véhicule moteur sera placé à chaque extrémité du convoi circulant entre La Cibourg – Bellevue. A Bellevue, le véhicule moteur de tête sera décroché et ira se garer sur la voie principale de manière à libérer le branchement de la pleine voie.

La desserte de la VR se fera ensuite normalement avec le véhicule moteur de queue (côté La Cibourg).

Une fois le convoi prêt au départ sur la voie principale no 2 et l'aiguille no 1 remise en bonne position, le véhicule moteur garé sur la voie principale ira se crocher en queue au convoi qui partira ensuite à La Cibourg.

Pour garantir la sécurité de l'exploitation ferroviaire, un agent supplémentaire renforcera la brigade usuelle formée de deux agents.

Desserte de la VR de La Chaux-de-Fonds Est

Elle se fera selon le même principe que la desserte de la VR de Bellevue. Nous prendrons contacts avec le client pour avancer la livraison annuelle de longs fers avant le début des travaux. Dans tous les cas, nous comptons sur une livraison de base et une livraison additionnelle selon les besoins de la construction de la région de La Chaux-de-Fonds.

Desserte pour les besoins du chantier

La voie La Chaux-de-Fonds – La Chaux-de-Fonds Est ne nécessite pas de ballast suite à la solution de construction retenue. Pour les autres besoins du chantier (Ligne de contact, rails, zone du quai de Chaux-de-Fonds Est), les transports seront traités et planifiés par la Direction de sécurité CJ pour permettre le garage sur la zone en chantier.

Construction de Bellevue

La réalisation de la gare complète à Bellevue est planifiée en 2017. Le report des travaux de La Chaux-de-Fonds de 2016 à 2017 simplifie la situation car le remplacement des trains voyageurs est déjà assuré. Les travaux d'aménagement de la gare de Bellevue seront ainsi plus faciles à réaliser car il n'y aura que les dessertes des VR de Bellevue et de La Chaux-de-Fonds Est ainsi que l'acheminement des véhicules pour le chantier de La Chaux-de-Fonds. Certains travaux conséquents (travaux de creusage, pose des branchements et travaux LC) pourront être planifiés durant l'arrêt technique de l'usine d'incinération de La Chaux-de-Fonds. Cet arrêt se déroule chaque année durant le mois de juin et les flux sont déviés sur Tavannes.

Conclusions

L'horaire avec correspondance CFF à la gare de La Chaux-de-Fonds est garanti par des bus depuis La Cibourg. L'horaire de la ligne 236 doit encore être adapté et discuté avec les commanditaires pour tenir compte des temps de parcours des bus.

Les mouvements de manœuvre CJ circulent selon les PCT R 300.4

L'aide et l'information aux voyageurs à La Chaux-de-Fonds et à La Cibourg est assurée par des agents de renforts.

La réalisation de la gare de Bellevue se fera en parallèle et bénéficie de la suppression du trafic ferroviaire.

La Direction de sécurité traite les besoins de transport pour les différentes étapes du chantier.

Division de l'exploitation.
J-C Kocher